



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Ateliers

Question orale n° 14

Texte de la question

M. Paul Mercieca appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur le devenir des ateliers SNCF de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), qui emploient actuellement 760 agents, et des ateliers de Beziers (Herault). D'après certains documents dont ont eu connaissance les organisations syndicales, la direction générale de la SNCF envisagerait la fermeture de ces ateliers. Une telle perspective constitue non seulement une grave menace pour les cheminots concernés, pour l'emploi et l'activité économique locale, mais aussi pour le service public. Elle inquiète légitimement les intéressés. Il lui demande en conséquence de lui apporter toutes informations intéressant le devenir des ateliers SNCF de Vitry et de Beziers.

Données clés

Auteur : [M. Mercieca Paul](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 14

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 1993, page 126

Réponse publiée le : 24 avril 1993, page 136

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 avril 1993